



PARCOURS USAGER

"JE SOUHAITE OBTENIR OU RENOUVELER MA CARTE D'IDENTITÉ"

- ▶ Horaires d'ouverture des services : <http://www.thionville.fr/fr/numéros-utiles>

Cette démarche s'effectue sur rendez-vous **UNIQUEMENT**

<http://www.thionville.fr/fr/passeport-carte-d-identite>

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans sur le territoire français.

Votre CNI est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que la carte était encore valide le 1^{er} janvier 2014.

- ▶ Pièces à joindre :
<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
- ▶ Qualité des photos :
<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N10619>
- ▶ Pré-demande de carte nationale d'identité :
<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>
- ▶ Le délai d'une délivrance de C.N.I. est de 2 à 5 semaines
- ▶ En cas de perte ou de vol : timbre fiscal de 25 €
- ▶ Acheter un timbre en ligne :
<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39812>



- ▶ Je me présente en Mairie au jour et à l'heure du rendez-vous



Les documents réunis conviennent : le dossier est complété de suite.

L'agent m'indique que je serai informé de l'arrivée de ma C.N.I. par SMS.

OU

Les documents ou les photos sont irrecevables : je suis invité à me représenter



À réception du S.M.S.



Je me présente personnellement à la Mairie (avec mon ancienne carte d'identité) ou l'agent me remet immédiatement ma nouvelle C.N.I.

